



KAM FOUNDATION

DONNONS - LEUR L'OCCASION D'ETRE **INSTRUIT** CAR ILS SONT L'**ESPOIR** DE **DEMAIN**

RAPPORT DU WEBINAIRE

Thème : Promouvoir l'éducation environnementale pour une exploitation minière responsable et égalitaire en RDC

I. INTRODUCTION

L'exploitation minière constitue une source importante de revenus pour de nombreux États, notamment de la République Démocratique du Congo. Cependant, en l'absence de régulation adéquate, elle peut générer des impacts environnementaux et sociaux considérables. Dans ce contexte, la promotion d'une éducation environnementale inclusive s'avère essentielle afin d'informer et de responsabiliser les communautés locales, les décideurs publics et les acteurs du secteur extractif sur les pratiques durables et respectueuses des écosystèmes.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la justice sociale et environnementale, **KAM Foundation** a organisé cette conférence en ligne consacrée au thème : « *Promouvoir une éducation environnementale pour une exploitation minière responsable et égalitaire en RDC* ». Cet événement visait à sensibiliser les parties prenantes, favoriser le partage de bonnes pratiques ainsi que promouvoir une gouvernance équitable et transparente du secteur minier.

II. OBJECTIFS

- Objectif général

Promouvoir l'éducation environnementale comme levier essentiel pour une exploitation minière responsable, durable et équitable.

- Objectifs spécifiques :

- Sensibiliser les parties prenantes aux impacts environnementaux de l'exploitation minière.
- Présenter des stratégies d'éducation environnementale adaptées aux contextes locaux.
- Encourager une gouvernance participative et inclusive dans les projets miniers.
- Partager des expériences réussies d'exploitation minière responsable à travers l'éducation.

III. PARTICIPATION

Ce webinaire a rassemblé 34 participants, parmi lesquels figuraient des responsables d'entreprises minières et de coopératives, des représentants d'organisations de la société civile, des acteurs socio-politiques et économiques, ainsi que des entreprises locales et internationales et des leaders communautaires.

IV. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Tél. +243 810 825 409 E-mail : info@kamfoundationrdc.org – Av. de la Gombe n°4746, locale 201, Kinshasa-Gombe. Site Web : www.kamfoundationrdc.org



KAM FOUNDATION

DONNONS - LEUR L'OCCASION D'ETRE **INSTRUIT** CAR ILS SONT L'**ESPOIR DE DEMAIN**

Les travaux se sont déroulés en 4 panels, notamment :

1. Panel 1, Sous-thème : Intégration de l'éducation environnementale dans les communautés minières

Me Paul NOUMBI, avocat chez *KBB LAW FIRM SCP* et expert en droit minier, a présenté le cadre juridique congolais relatif à l'exploitation minière, en particulier le Code minier de 2018, qui impose la réalisation d'études d'impact environnemental et social, complété par la loi environnementale de 2011 intégrant l'éducation environnementale et la participation communautaire.

Il a souligné les impacts négatifs de l'exploitation, notamment la pollution au Grand Katanga, ainsi que le décalage entre la législation et la réalité vécue par les populations, souvent exclues des processus décisionnels.

Il recommande :

- Une éducation environnementale contextualisée et adaptée aux savoirs traditionnels locaux.
- Une diffusion des connaissances par des moyens appropriés aux zones minières isolées.
- Une gouvernance tripartite impliquant communautés, autorités et entreprises.

Selon lui, l'éducation doit permettre aux communautés d'exiger l'application des lois via la sensibilisation, le dialogue et la pression citoyenne. Elle constitue un levier clé pour autonomiser les populations, promouvoir la transparence, encourager la réhabilitation des sites miniers et concilier développement économique et protection de l'environnement.

2. Panel 2, Sous-thème : Renforcement des capacités des acteurs du secteur minier sur les bonnes pratiques environnementales

Intervenants :

- **Mr Mamadou Lamarana DIALLO**, Chef de projet d'Action Mine Guinée, a souligné lors du webinaire les défis communs à la Guinée et à la RDC liés à l'exploitation minière, notamment la conciliation entre développement économique et protection de l'environnement. En prenant l'exemple du projet Simandou, il a insisté sur l'importance du renforcement des capacités des acteurs du secteur minier (autorités, entreprises et communautés) afin d'adopter des pratiques responsables et durables. Il a également évoqué les impacts négatifs tels que la pollution des rivières et la perte de biodiversité, ainsi que les difficultés d'application des lois environnementales en raison du manque de compétences et de ressources.

Pour lui, la formation spécialisée, la sensibilisation et la participation active des communautés sont essentielles pour garantir une exploitation minière transparente, respectueuse des normes et bénéfique à long terme. Le renforcement des capacités apparaît ainsi comme une condition



KAM FOUNDATION

DONNONS - LEUR L'OCCASION D'ETRE **INSTRUIT** CAR ILS SONT L'**ESPOIR DE DEMAIN**

incontournable pour équilibrer rentabilité économique et préservation environnementale, en favorisant la gouvernance inclusive et la coopération entre tous les acteurs du secteur.

- **Me Emmanuel MAKENGO**, avocat, *Legal and Policy Manager* WCS et président de l'ONG *C'est Légal*, a mis en avant l'importance stratégique des exploitants miniers artisanaux dans l'économie de la RDC, en particulier dans la province de l'Ituri où l'exploitation industrielle est absente. Il a plaidé pour leur inclusion dans les initiatives de bonne gouvernance et pour un renforcement ciblé de leurs capacités afin de réduire l'impact environnemental de leurs activités.

Ce processus passe par la formation aux normes environnementales, l'application du code de bonne conduite des coopératives minières et l'appui des services techniques spécialisés du ministère des Mines. Il a également insisté sur le rôle complémentaire de la société civile dans l'accompagnement de l'État, des coopératives et des exploitants pour surmonter les contraintes matérielles et techniques, favoriser la conformité aux normes et concilier développement économique avec préservation des ressources naturelles.

3. Panel 3, Sous-thème : L'éducation comme levier pour une gestion équitable des ressources naturelles

Me Vincent NGOYI, avocat et expert en environnement, a rappelé le paradoxe de la RDC, riche en ressources mais pauvre, dû à une gouvernance déficiente et un accès inéquitable aux richesses. Il a présenté l'éducation comme un levier stratégique pour une gestion durable et équitable. Le faible niveau d'instruction des populations limite leur capacité à défendre leurs droits, tandis que l'exploitation est souvent illégale et non transformée localement. L'éducation formelle (formation d'experts), non formelle (sensibilisation communautaire) et civique (valeurs éthiques, lutte contre la corruption) doit renforcer la gouvernance, valoriser localement les ressources, réduire les conflits et protéger l'environnement. L'investissement dans l'éducation est indispensable pour une souveraineté économique et sociale durable.

4. Panel 4, Sous-thème : Approches participatives pour une gouvernance environnementale inclusive dans le secteur minier

Mr Hugues MUNUNG NDALA, chargé de l'environnement et du développement communautaire chez *MUMI Sarl*, a insisté sur l'importance cruciale de l'intégrité et de l'éducation dès le plus jeune âge pour lutter contre la corruption et garantir une gouvernance transparente dans le secteur minier. Il a souligné la nécessité d'une responsabilité partagée entre les différents acteurs, citant notamment les bonnes pratiques mises en œuvre par *Mutanda Mining Sarl* pour une meilleure gestion environnementale de l'industrie extractive.



KAM FOUNDATION

DONNONS - LEUR L'OCCASION D'ETRE **INSTRUIT** CAR ILS SONT L'**ESPOIR DE DEMAIN**

Il a rappelé que la législation congolaise en particulier le Code minier et la réglementation environnementale offre des outils solides, mais que leur efficacité repose sur le renforcement des capacités des inspecteurs et autres acteurs concernés.

Enfin, il a mis en avant l'importance du respect des normes internationales, telles que celles de l'ICMM et des Principes de l'Équateur, indispensables pour accéder aux marchés internationaux. Il a conclu que l'intégrité et l'éducation constituent les piliers essentiels d'une gouvernance participative et d'une gestion responsable et durable du secteur minier.

V. CONTRIBUTION COMPLEMENTAIRE

Mme Johanna KAMALA, Directrice nationale KAM Foundation, a rappelé que la révision du Code minier de 2018 introduit des mécanismes pour lutter contre la corruption et encadrer l'exploitation minière. Le succès dépend d'une volonté participative des entreprises, communautés et autorités. Des agences environnementales existent pour veiller au respect des normes, mais sont freinées par la corruption.

Elle souligne l'importance d'intégrer savoirs locaux et connaissances techniques pour une gouvernance participative conciliant économie, environnement et droits des populations. Elle attire l'attention sur les exploitations artisanales illégales, sources majeures d'impacts environnementaux et conflits, et appelle à poursuivre sensibilisation, plaidoyer et contrôle pour une gestion équilibrée, équitable et durable.

VI. RECOMMANDATIONS

- Renforcer l'éducation environnementale dans les communautés minières, en adaptant les contenus et méthodes à leur contexte local, pour améliorer leur participation et vigilance.
- Former et sensibiliser tous les acteurs du secteur minier (autorités, entreprises, coopératives et communautés) aux bonnes pratiques environnementales et à la gouvernance transparente.
- Lutter activement contre la corruption en renforçant les capacités des agents de contrôle et en instaurant des mécanismes transparents de reddition de comptes.
- Promouvoir une gouvernance inclusive et participative, impliquant communautés, État, entreprises et société civile dans la gestion des ressources naturelles.
- Intégrer les savoirs locaux avec les connaissances techniques pour une gestion durable et adaptée des ressources.
- Appliquer rigoureusement les normes environnementales nationales et internationales pour préserver l'écosystème et garantir l'accès aux marchés.



KAM FOUNDATION

DONNONS - LEUR L'OCCASION D'ETRE INSTRUIT CAR ILS SONT L'ESPOIR DE DEMAIN

- Multiplier les campagnes de sensibilisation et plaider pour une exploitation minière responsable et respectueuse des droits de l'environnement.

VII. CONCLUSION

Ce webinaire a ainsi souligné que l'éducation environnementale, conjuguée à une gouvernance participative et transparente, est essentielle pour assurer une exploitation minière responsable, équitable et durable en RDC.

Fait à Kinshasa, le 9 août 2025.

Johanna KAMALA
Directrice Nationale KAM Foundation
Contacts : murumba@kamfoundationrdc.org